

Aménagement centre village

PHASE 2 – À COMPTER DU JEUDI 10 SEPTEMBRE À 6 H 00

⚠️ 🚫 Pour la sécurité de tous, merci de ne pas pénétrer dans les zones de chantier et de respecter la signalisation.



Zones en rouge : accès, arrêt et stationnement interdits. Emprises susceptibles d'évoluer avec le chantier.



- **Accès à l'arrêt de bus** : pendant cette phase, il s'effectue par le cheminement piéton matérialisé sur le plan.



- **Accès piéton** : accès sécurisé au groupe scolaire en contournant les travaux.



- **Stationnement des parents** : privilégier les parkings autour de l'église.